



**Discours de M. Hilarion Etong
Président**

Sommet de la Francophonie – Présentation de l’Avis de l’APF

Paris (France) | 5 octobre 2024

Seul le prononcé fait foi

7 minutes environ

Monsieur le Président de la République française,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de
Gouvernement,
Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les représentants du corps
diplomatique,
Madame l'Administratrice de l'Organisation internationale
de la Francophonie,
Distingués invités,

Je commencerai par exprimer ma plus profonde gratitude
envers notre hôte, M. Emmanuel Macron, Président de la
République française, ainsi qu'envers tous ceux qui ont
œuvré avec dévouement pour que ce Sommet soit une
éclatante réussite. Une fois encore cette année, la France
se distingue par son hospitalité généreuse et son
efficacité, en accueillant cette fois la vaste communauté
qu'est la Francophonie.

Ce XIX^e Sommet se présente comme une occasion précieuse pour les États et gouvernements de l'espace francophone de confronter leurs visions, de partager leurs projets et de forger ensemble une Francophonie plus résolument tournée vers l'avenir. Cette Francophonie, que nous bâtissons, doit incarner toujours davantage une convergence des idées autour de solutions concrètes, inclusives et innovantes.

En notre qualité d'Assemblée consultative de la Francophonie, forte de 95 parlements et organisations interparlementaires des 5 continents, nous avons l'honneur de contribuer activement à cette dynamique. En tant que représentants des peuples de la Francophonie, il nous incombe de relayer leurs attentes et de défendre ardemment leurs aspirations. C'est pourquoi il est de tradition que l'APF soumette son Avis aux Chefs d'État et de Gouvernement de la Francophonie.

Le texte que nous présentons aujourd'hui, fruit d'un travail minutieux conduit par notre Réseau des jeunes parlementaires, a été adopté lors de notre dernière

Séance plénière à Montréal. Je salue ici tout particulièrement les efforts des co-rapporteurs, Mme Madwa Nika Cadet, de l'Assemblée nationale du Québec, et M. Pierre-Yves Lux, ancien député du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leur dévouement a permis de traiter avec clairvoyance et précision les enjeux cruciaux de la mobilité économique, scientifique, culturelle et sportive dans l'espace francophone, en parfaite adéquation avec le thème de ce Sommet : « Créer, innover et entreprendre en français ».

Cet Avis constitue une véritable doctrine incitant les gouvernements à abolir les obstacles injustifiés à la délivrance des visas pour ceux qui façonnent la richesse, la pensée, la science, la culture, le sport, et même la politique, qu'ils soient en activité ou en devenir.

Intitulé « Faciliter la mobilité citoyenne pour promouvoir la création, l'innovation et l'entrepreneuriat dans la Francophonie », il se divise en deux parties.

La première identifie des pistes pour valoriser et renforcer la mobilité dans notre espace commun. Bien que des

programmes existent déjà, ils demeurent insuffisamment exploités. La Francophonie institutionnelle doit se saisir de cette question, à l'instar d'autres instances internationales telles que l'Union européenne ou la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui ont su le faire avec succès.

Nous appelons également à une révision de nos perspectives : la circulation des personnes doit être envisagée de manière fluide et réciproque entre le Nord et le Sud. Il est crucial de développer des infrastructures qui facilitent cette interconnexion, notamment en Afrique, où subsistent de profondes disparités.

Je tiens à souligner que nos recommandations mettent un accent particulier sur les jeunes et les femmes, souvent exclus des possibilités d'échange et de formation. Il est impératif de respecter systématiquement la zone paritaire pour toutes les cohortes de mobilité.

La seconde partie de notre Avis concerne des mesures concrètes visant à lever les freins à la mobilité. Trois axes prioritaires ont été identifiés.

D'abord, il est impératif de simplifier le cadre réglementaire de la mobilité en facilitant l'obtention des visas entre pays francophones. Nous proposons la création d'un visa ou passeport francophone, délivré à la discrétion des États membres, pour encourager la circulation des talents dans l'ensemble de l'espace francophone.

Ensuite, nous préconisons la création d'un programme de mobilité étudiante francophone inspiré du modèle Erasmus, pour renforcer les liens entre nos universités et stimuler l'innovation en français. À cet effet, nous invitons les gouvernements à soutenir le Programme international de mobilité et d'employabilité francophone, que l'Agence universitaire de la Francophonie s'apprête à lancer, et à faciliter l'octroi de bourses académiques et scientifiques. Toujours dans le champ académique, nous appelons les gouvernements à favoriser la reconnaissance des diplômes des établissements d'enseignement supérieur francophones et à ratifier la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur adoptée par l'UNESCO.

Enfin, nous insistons sur l'importance de soutenir la mobilité des acteurs culturels, sportifs et économiques. Ces secteurs sont cruciaux pour la création de richesses et le développement de la Francophonie. Nous recommandons la mise en place de programmes spécifiques pour les sportifs et les artistes, ainsi que la création d'un statut spécial pour les créateurs francophones, qui bénéficieraient de facilités de circulation telles qu'une exemption de visa dans le cadre des déplacements relatifs à leurs fonctions.

Sur le plan économique, nous soutenons tout particulièrement le projet-pilote de l'Alliance du patronat francophone et de l'OIF sur la mise en place d'un visa d'affaires francophone, qui constitue une avancée majeure pour l'entrepreneuriat francophone. Nous encourageons également les États et les gouvernements francophones à développer un programme de mobilité pour les entrepreneurs, en lien avec la CONFEJES, sur le modèle du programme Erasmus jeunes entrepreneurs.

Mesdames et Messieurs,

Dans un monde en proie aux nationalismes, aux atteintes répétées contre la démocratie, à l'extrémisme violent et au populisme, la mobilité dans la Francophonie n'est pas un enjeu basement technique. Elle représente une nécessité politique et économique pour rassembler autour des valeurs universelles fondatrices de la Francophonie, pour consolider nos solidarités et en créer de nouvelles, pour encourager l'innovation par la création d'un véritable espace d'opportunité et pour permettre à nos citoyens de se projeter et d'imaginer leur avenir dans une Francophonie forte et stable.

Je vous remercie.